



MUSÉE ARTCOLLE

## Association des Amis du Musée Artcolle

### Compte rendu de l'assemblée générale du mercredi 18 mai 2016

#### Exercice 2015

Adhérents présents : Pierre-Jean Varet (président), Sylvia Netchéva (vice-présidente), Evelyne de Cellès (trésorière), Joëlle Clisson (secrétaire), Dominique Tardivel (membre)

Membres du conseil d'administration excusés :

Catherine Nilias, Danièle Guéné

#### Bilan moral

- En juillet 2015, juste quelques jours avant la première ouverture pour la saison estivale, la municipalité a donné l'autorisation d'utiliser les trois salles du rez-de-chaussée, deux grandes pour exposer les collages et la plus petite qui est dédiée aux œuvres et aux livres à vendre. Pierre-Jean et Sylvia ont travaillé d'arrache-pied pour que les œuvres soient installées avant l'ouverture le samedi.
- L'association a acquis deux vitrines, une colonne et une « table » dans les quelles sont déposés des œuvres, des livres, et des objets liés à l'art du collage.
- Le tableau des permanences a été réalisé avec succès, toutes les permanences estivales ayant été effectuées par l'ensemble du conseil d'administration (à l'exception de Danièle habitant en région parisienne).
- Le musée comptabilise plus de 500 visiteurs et 34 rendez-vous individuels.
- Pierre-Jean note le succès de la journée du patrimoine qui a vu une centaine de personnes sur les deux après-midis d'ouverture et succès également des permanences lors de la période de Noël. Ce sont des temps où les habitants de notre section sont en famille et viennent avec celle-ci visiter « leur » musée. En effet, nous

avons remarqué que les plémétails notamment s'approprient le musée Artolle. Cela fait très plaisir. Le bouche à oreille est indispensable pour faire connaître le musée et ses œuvres et les visiteurs sont très satisfaits et souvent très étonnés des œuvres qu'ils découvrent au musée Artolle.

- Le musée est passé sur France 3 Bretagne. L'équipe d'Itinéraire Bretagne est allée à la rencontre des musées de notre région et a fait escale au Musée Artolle. Pierre-Jean a réalisé une belle prestation devant les caméras. Cela a amené de nouveaux visiteurs.
- 2 000 affichettes de très belle qualité ont été imprimées et distribuées dans tous les lieux stratégiques. Pierre-Jean et Sylvie ont remis plus de 50 publicités de la main à la main aux personnes venues découvrir leurs expositions personnelles dans différents lieux des Côtes d'Armor notamment. Cela a permis d'interpeler les vacanciers et également la population locale.
- Nous avons acheté une grande plaque « Musée Artolle » qui a été posée par Patrick sur la façade de l'ancienne mairie avec l'accord du maire. Deux autres plaques ont été achetées dans le même style avec de nommer les salles. Elles seront installées en cours d'année.
- Il a été décidé de mettre en sommeil le poste d'ambassadeur de l'association.

### **Côté travaux**

- La municipalité a acté la rénovation de la cage d'escalier. L'électricité a été refaite dans la grande salle du rez-de-chaussée ainsi que les peintures et un grand lessivage du sol par les services techniques de la mairie. Nous avons demandé que la plaque de plexiglass de l'affichage (pour mettre horaires, numéros de téléphone etc.) devant l'ancienne mairie soit changée (toujours en attente), que la boîte à lettres soit supprimée car rouillée et bancal, qu'un accès personne à mobilité réduite soit posé à la porte d'entrée pour les fauteuils roulants et nous demandons un panneau interdiction de stationner pour l'entrée de la courette devant le musée où des gens se garent même les jours d'ouverture du musée empêchant l'accès.

### **Site Internet & Facebook**

- Pierre-Jean a remodelé le site Internet ajoutant une rubrique « alentours » parlant des lieux à découvrir sur notre secteur en loisirs et tourisme : restaurant Saint Antoine de Plémet et Cadran Solaire de Gomené, les Escargots de Fahelleau, le musée du Pas d'Antan etc. ainsi que les chambres d'hôtes. Il souhaite faire un site multilingue.

### **Bilan financier**

- Les adhésions sont fixées à 5 € pour les adhésions sans droit de vote (soutien)
- Les adhésions sont fixées à 20 € pour les adhésions avec droit de vote.
- Une affiche avec les coûts des adhésions doit être faite et affichée au musée. (Joëlle s'en charge).
- Autorisation donnée par le conseil d'administration à Pierre-Jean pour l'acquisition d'une estampe de Jacques Prévert vendue sur Ebay avec certificat d'authenticité.

### Les décisions validées

- **Musée à lire** : Création d'un musée à lire sur l'initiative de Pierre-Jean. Il a réalisé des fiches sur les œuvres et les artistes que les visiteurs peuvent prendre en main pour visiter. Deux jeux sont d'ores et déjà réalisés. Il s'agit d'un éclairage sur un tableau, sur un artiste...
- **Questionnaire** : dès cet été un questionnaire sera remis à chaque visiteur l'objectif est d'avoir des avis sur le musée mais aussi de récupérer ainsi une base de données avec adresse Email, téléphone etc. pour informer des événements les personnes déjà venues.
- **Collection Artcolle** : projet de redéfinition en réflexion.
- **Artothèque** : Pierre-Jean a réfléchi à créer une artothèque c'est-à-dire un fonds d'œuvres d'artistes collagistes, dédiées au musée, et dont l'objectif sera de circuler sur des lieux d'exposition afin de faire encore mieux connaître les artistes collagistes et le musée de l'art du collage. Il souhaite également lancer le parrainage d'achats d'œuvres d'artistes collagistes aujourd'hui disparus.
- **Biennale, exposition** : Pierre-Jean emmènera quelques œuvres lors de la 4<sup>e</sup> biennale « peintres et sculpteurs » qui se déroulera à Saint Briec du 14 au 29 janvier 2017. Une opportunité à saisir !
- **Publicité** : Les flyers publicitaires 2016 sont arrivées, identiques à celles de 2015 et seront distribuées par les membres du conseil d'administration dans les lieux opportuns.
- **Nuit des musées** : La Nuit européenne des musées est l'ouverture exceptionnelle, simultanée et le plus souvent gratuite de [musées](#) européens durant une soirée afin d'inciter de nouveaux publics, notamment familial et jeune, à pousser les portes des musées. Elle existe depuis 2005. Elle a lieu l'avant dernier week-end de mai. Ce sera la 13<sup>e</sup> édition en 2017. Des flambeaux (électriques) seront mis à disposition des visiteurs pendant cette nuit. Recherche un petit groupe de musiciens pour cette nuit culturelle. Réflexion sur des animations.
- **Tombola** : réflexion sur une tombola. 1 billet égal 1 €. Une œuvre, hors collection Artcolle, sera remise en lot.

- **Statuts de l'association des Amis Artcolle** : ils seront revus prochainement.

**Bon à dire !**

- **Trophée de la vie locale 2016** : l'association des Amis du Musée Artcolle a remporté le trophée de la vie locale organisée à l'attention des associations par le Crédit Agricole. Nous avons eu le plaisir de recevoir lors de l'assemblée générale du Crédit agricole un chèque de 300 €.